

RAPPORT DU JURY EXAMEN PROFESSIONNEL DE PASSAGE EN ENQUÊTEUR DE CATÉGORIE 1 Session 2024

Ce rapport du jury a été rédigé à partir des contributions des membres du jury, qu'ils en soient remerciés.

Table des matières

1. Le déroulement de l'examen.....	3
2. L'épreuve.....	3
3. Les principaux enseignements de la session 2024.....	4
4. Les conseils aux futurs candidats.....	5
5. Formation et préparation.....	6
6. Données statistiques.....	7

1. Le déroulement de l'examen

En 2024, comme l'an dernier, 24 candidats se sont inscrits à l'examen. Le taux d'inscription par établissement reste très hétérogène. Dans 11 des 24 établissements régionaux il n'y a eu aucun inscrit (12 l'an dernier).

Parmi les 24 candidats inscrits, 22 se sont présentés à l'oral. Les oraux se sont déroulés les 21, 22 et 23 octobre 2024 en présentiel à Montrouge pour les membres du jury ainsi que pour les candidats à l'exception de certains d'entre eux notamment des domiens qui ont passé l'oral dans leur établissement, en visioconférence.

Le jury a retenu 11 lauréats, sans atteindre le quota de places offertes à cet examen, au nombre¹ de 13 cette année (comme l'an dernier). Au final, la moyenne des 11 candidats admis est de 15,4

Le dernier candidat admis a obtenu la note de 13,8.

Le jury a choisi, comme les années précédentes, de garder des trinômes d'examineurs alors que les oraux étaient, les années auparavant, assurés par des binômes. Afin de ne pas perturber les candidats par un nombre plus important de personnes lui faisant face, le jury a déterminé un rôle spécifique à chaque membre : un interrogateur principal, un interrogateur secondaire et un observateur qui n'intervient que très peu lors de l'entretien, mais est là pour prendre des notes, surveiller le temps et s'assurer que l'oral se déroule comme attendu. Les candidats sont informés de cette répartition des rôles.

De l'avis de l'ensemble du jury ce fonctionnement est préférable à un fonctionnement en binôme, car il permet aux interrogateurs de se concentrer entièrement aux échanges avec le candidat. Il génère cependant un travail de préparation plus lourd, chacun ayant plus de dossiers à examiner.

Après chaque journée a eu lieu un récapitulatif sur le déroulement de la journée permettant aux membres du jury d'échanger et de faire un point.

2. L'épreuve

Comme défini par les textes en vigueur, l'examen, d'une durée de trente minutes, se déroule en deux parties. Pendant les cinq premières minutes, le candidat présente son parcours professionnel, ses motivations. Puis le jury interroge le candidat lors d'un entretien de vingt-cinq minutes. La présentation faite par le candidat de son parcours ainsi que les questions posées par le jury visent à percevoir les compétences actuelles du candidat, son aptitude à exercer les fonctions d'enquêteur de catégorie 1, ses motivations pour le faire et la connaissance de son environnement professionnel.

L'ensemble repose sur un dossier de reconnaissance des acquis par l'expérience professionnelle (RAEP) transmis par le candidat parallèlement à l'inscription. Rappelons très clairement que le jury n'évalue pas le dossier RAEP en tant que tel. Celui-ci sert de base et de support à l'élaboration du questionnement, ce dernier pouvant être complété au moment de l'oral par des questions que le jury formule après l'écoute de la présentation du candidat. Le dossier RAEP, s'il n'est pas noté, est cependant un élément important de cet examen. Autre précision majeure : le dossier RAEP n'est pas un descriptif de poste. En effet, il doit décrire une réalité (activités et travaux effectivement réalisés) et non une virtualité.

Les jurys successifs enrichissent la grille d'entretien (voir ci-dessous) au fil des années.

¹ Décision du 6 juin 2024 signée par le Directeur général de l'Insee

La grille d'entretien 2024 :

<p>Compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) Coefficient 24</p>	<p>1. La présentation (les 5 premières minutes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forme, expression orale (structuration du discours, élocution, etc.) et respect du temps • Fond de la présentation <p>2. Connaître les tenants et les aboutissants du métier, sa déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sens, utilité et spécificité des enquêtes et des collectes • Confidentialité, qualité, importance et respect du protocole et des délais • Connaissance des informations mises à disposition du public sur les enquêtes-ménages et la collecte des prix <p>3. Maîtriser les techniques de collecte et les outils associés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise et mise en œuvre du protocole et des consignes • Savoir s'organiser dans son travail individuel, être efficace • Être persévérant et tenace • Maîtriser les outils informatiques métier et savoir utiliser la messagerie <p>4. Faire preuve d'un bon relationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec l'extérieur (respecter les enquêtés, faire preuve de courtoisie et de force de conviction, etc.) • Avec ses collègues enquêteurs (transmettre, partager, avoir le sens du collectif, etc.) • Avec ses collègues agents de bureau (écouter, rendre compte, alerter, etc.) <p>5. Savoir se rendre disponible / savoir faire des remplacements / savoir s'organiser dans le temps / savoir mener plusieurs enquêtes en même temps</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'adapter aux contraintes ou à de nouvelles situations • Savoir gérer des activités différentes, y compris en même temps • Être réactif • Savoir s'organiser au sein du collectif <p>6. Connaître son environnement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insertion des enquêteurs et de la collecte dans l'organisation nationale et locale
<p>Aptitudes Coefficient 11</p>	<p>7. Savoir prendre du recul et avoir de la hauteur de vue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Esprit critique et d'analyse • Compréhension de l'évolution des protocoles (multimode) • Être force de proposition <p>8. Être capable d'exercer les fonctions d'expert</p> <ul style="list-style-type: none"> • Test, accompagnement, bilan, formation, aptitudes pédagogiques vis-à-vis des enquêtés ou des enquêteurs.
<p>Motivations Coefficient 5</p>	<p>9. Identifier ses marges de progression</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître ses marges de progrès • Savoir développer ses compétences <p>10. Connaître l'Insee au-delà de son métier, adhérer aux valeurs et à la culture de l'Insee</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit sur l'Insee • L'institution, son rôle et ses composantes • Identifier les enjeux juridiques et institutionnels de la confidentialité

La grille permet au jury d'évaluer les qualités du candidat au moyen de questions abordant l'ensemble des items de la grille.

3. Les principaux enseignements de la session 2024

Le jury a, cette année, apprécié la qualité de nombreuses prestations des candidats même si une autre partie importante d'entre eux n'a pas été à la hauteur des attentes, du fait, le plus souvent, ce n'est pas nouveau, d'un manque de préparation.

En 2024, 22 candidats se sont présentés à l'épreuve, 20 en 2023, pour le même nombre de places proposées (13) que l'an dernier. Les notes s'échelonnent de 10,0 à 17,4, avec une moyenne à 13,4.

Comme l'an dernier, la préparation reste inégale selon les candidats. Elle est pourtant un élément central dans la réussite des uns par rapport aux autres : malgré leurs qualités, certains candidats se sont insuffisamment préparés.

Le jury rappelle l'importance de la présentation du parcours professionnel. Cette partie de l'épreuve est souvent un marqueur du degré de préparation. Au-delà des points qu'elle rapporte, la présentation de son parcours professionnel permet au candidat de se libérer, « d'entrer » positivement dans l'épreuve. À l'inverse, une présentation non préparée, non structurée, brouillonne, comme le jury le constate trop souvent, fait perdre des points, ne libère pas le candidat, ni ne « lance » positivement la suite de l'entretien. De fait, la présentation, si elle n'est qu'un élément parmi d'autres, donne souvent la « tonalité » de l'échange avec le jury. La présentation est un exercice qui peut, et devrait plus systématiquement, être très travaillé en amont. L'exercice doit être maîtrisé autant sur la forme (bonne oralité) que sur le fond (structuration des informations données avec un plan de présentation annoncé et suivi). Les candidats doivent veiller, ce qui n'est pas toujours le cas, à respecter la durée du temps de présentation (5 minutes). Enfin, le jury apprécie quand un candidat illustre par des exemples ou des résultats ce qui est mentionné dans son dossier RAEP et ne limite pas l'exposé oral à un déroulé du dossier, sans plan ni structure et avec peu d'originalité.

Concernant la partie d'échange avec le jury (25 minutes), les questions s'enchaînent à un rythme élevé, afin de parcourir l'ensemble des items de la grille. Il est attendu des candidats qu'ils répondent de manière précise et concise aux questions. Les réponses trop verbeuses, trop longues, sont à éviter car, elles permettent moins au jury de parcourir l'ensemble de la grille et nécessitent parfois de « couper » le candidat ce qui peut parfois être déstabilisant pour le candidat.

4. Les conseils aux futurs candidats

Le jury réitère, comme les années précédentes, les conseils suivants :

- Le temps imparti à la présentation du parcours professionnel du candidat est de 5 minutes et ce temps doit être respecté.
- Une présentation trop courte ou trop longue est systématiquement pénalisante.
- La présentation doit être structurée, un plan annoncé et suivi.
- Les candidats ont tout intérêt à répéter cette présentation en se mettant eux-mêmes en situation.
- La préparation, tant à l'exposé qu'à l'entretien proprement dit, est un facteur fondamental pour réussir l'examen. Les échanges avec le jury nécessitent assurance, précision et concision dans les réponses aux questions posées. Là encore, l'entraînement est un élément central.

Le jury attend du candidat une attitude professionnelle à l'image de celle qu'il doit adopter dans ses activités d'enquêtes. Toute attitude désinvolte est pénalisante.

Le jury rappelle aussi que le dossier RAEP ne compte pas dans l'appréciation ou la note du candidat. Malgré cela, les candidats doivent apporter beaucoup de soin à l'élaboration de ce dossier : il sert au jury pour la préparation des questions qui seront posées durant l'entretien. Ce dossier illustrant les activités du candidat, un dossier lacunaire interroge et ouvre plus largement le champ des questions possibles qu'un dossier précis (attention cependant à rester concis et ne pas être « verbeux ou ennuyeux » !).

L'examen vise à sélectionner, avant tout, les candidats qui sont de bons enquêteurs et sont en capacité d'exercer des fonctions d'enquêteur expert. Les candidats doivent montrer que les compétences nécessaires à leur métier d'enquêteur sont bien acquises. Le jury attend des réponses précises et exactes sur les questions traitant directement du métier d'enquêteur. Ces questions couvrant les premiers items de la grille de questionnement sont porteuses des plus gros coefficients dans la notation. Une réponse lacunaire ou imprécise est forcément pénalisante car, elle laisse penser à une insuffisance du candidat dans l'exercice de son métier. Les candidats doivent montrer leur aptitude à endosser le rôle d'expert : en plus des compétences métier et techniques, il est nécessaire de démontrer sa capacité à faire des

accompagnements, à transmettre ses compétences. Cela passe par la mise en avant de qualités relationnelles et de pédagogie.

Au-delà du cœur de métier, la relative faiblesse des notes obtenues sur les questions traitant de l'environnement professionnel direct montre qu'un effort est encore à produire sur le sujet. Il est important de connaître non seulement l'utilité des enquêtes ou de relevés de prix mais aussi des phases et des différents acteurs qui concourent aux processus. Le jury attend des candidats la connaissance générale des structures locales des établissements auxquels chacun est rattaché. De même, il est primordial pour un enquêteur de connaître la place de son activité dans le processus d'élaboration des statistiques sociales ou économiques. Pour cela, le jury suggère aux candidats de se documenter en mobilisant tous les supports mis à disposition (intranet de l'Insee, actions de communication interne, publications, mementos des enquêtes ménages et prix, etc.).

Les candidats maîtrisent assez bien les tâches qu'ils exercent, mais nombre d'entre eux n'ont pas assez de recul sur leurs travaux et missions ou la finalité de ce qu'ils font. Il est clair que l'environnement professionnel immédiat du candidat doit être bien connu et maîtrisé. Être capable de prendre un peu de hauteur et d'expliquer dans quel contexte plus global s'insère son travail est apprécié. Certains candidats affichent un manque de curiosité sur ce qui se passe en dehors de leur environnement immédiat et la culture Insee reste relativement moyenne pour certains d'entre eux. Une petite « culture d'entreprise » est toujours bienvenue et prouve que l'on s'intéresse à autre chose que le strict environnement professionnel. Pour ce faire, le jury considère comme indispensable de connaître l'Insee, ses missions, les indicateurs publiés et leur niveau, lire des études ou encore connaître des publications phares. Plusieurs outils sont à disposition des candidats : le site Insee.fr, vitrine de l'Institut pour le grand public et les médias, les publications de l'Insee mais aussi le « blog de l'Insee² ». A cela s'ajoute l'intranet de l'Insee pour s'informer sur la vie des services et les travaux en cours.

Une des préoccupations du jury est de donner aux candidats un contexte d'épreuve le plus favorable possible : le mode conversationnel et une bienveillance de tous les instants doivent permettre aux candidats de mieux réguler le stress et l'appréhension inhérents aux épreuves de ce genre. Mais cela n'autorise bien évidemment ni le relâchement du langage, ni les familiarités.

5. Formation et préparation

Deux séquences de **formation ont été proposées aux candidats** :

- une préparation au dossier RAEP assurée localement par les conseillers professionnels en formation (CPP) ;
- une préparation, à l'entretien avec le jury, assurée par un prestataire externe.

La formation à l'oral a été suivie par les 22 candidats présents à l'examen.

Pour ce millésime 2024, le jury était composé de 10 membres dont 6 nouveaux. En termes de bilan, comme les années précédentes, **la formation du jury** est jugée essentielle et indispensable. Elle affermit la cohésion du groupe, permet de partager les expériences, le souci de bienveillance et d'équité, de consolider les valeurs communes et de fixer et préciser les objectifs de comportement vis-à-vis des candidats. A cela s'ajoutent les outils et documents propres au jury (via une communauté symphonie), gages de continuité au fil des ans, de respects des bonnes pratiques et d'évolutivité.

2 <https://blog.insee.fr/>

6. Données statistiques

NOTA : Ces statistiques portent sur des populations réduites et doivent donc être interprétées avec précaution.

Origine géographique des candidats inscrits 2024

Candidats inscrits par région	Nombre d'inscrits	Hommes	Femmes
DIRAG	5	1	4
DR AUVERGNE (Clermont-Ferrand)			
DR AUVERGNE (Lyon)	1		1
DR BOURGOGNE FRANCHE- COMTE (Besançon)			
DR BOURGOGNE FRANCHE- COMTE (Dijon)			
DR BRETAGNE	1	1	
DR CENTRE VAL DE LOIRE (Orléans)			
DR CORSE			
DR GRAND-EST (Strasbourg)			
DR GRAND-EST (Reims)			
DR GRAND-EST (Nancy)	1		1
DR HAUTS-DE-France (Lille)	1		1
DR HAUTS DE France (Amiens)			
DR ÎLE-DE-FRANCE	1	1	
DR NORMANDIE Caen	1		1
DR NORMANDIE-Rouen	3	1	2
DR NOUVELLE AQUITAINE (Limoges)			
DR NOUVELLE AQUITAINE (Poitiers)			
DR NOUVELLE AQUITAINE (Bordeaux)	3		3
DR OCCITANIE (Montpellier)	1		1
DR OCCITANIE (Toulouse)			
DR PACA	1		1
DR PAYS DE LOIRE	2		2
DR RÉUNION – MAYOTTE	3		3
Total	24	4	20

Origine géographique des candidats reçus 2024

DR / Établissement	Nombre de reçus	Hommes	Femmes
DIRAG	1		1
DR AUVERGNE (Lyon)	1		1
DR GRAND-EST (Nancy)	1		1
DR ÎLE-DE-FRANCE	1	1	

DR NORMANDIE Caen	1		1
DR NORMANDIE-Rouen	3	1	2
DR NOUVELLE AQUITAINE (Bordeaux)	2		2
DR PAYS DE LOIRE	1		1
Total	11	2	9

Répartition par genre 2024

Genre	Candidats inscrits	Candidats reçus	Taux de réussite (%)
Femmes	20	9	45,0 %
Hommes	4	2	50,0 %

Répartition par âge 2024

Tranche d'âge (années)	Candidats inscrits	Candidats reçus	Taux de réussite (%)
<=45	1		0,0 %
46 – 50	6	2	33,3 %
51 – 55	7	3	42,9 %
56 – 60	9	5	55,6 %
60 ou +	1	1	100,0 %

Répartition par réseau 2024

	Candidats inscrits	Répartition des inscrits	Candidats reçus	Répartition des reçus	Taux de réussite
Ménages	14	58,3 %	7	63,60 %	50,0 %
Prix	0				
Bi-réseaux	10	41,7 %	4	36,40 %	40,0 %
Total	24	100,0 %	11	100,00 %	45,8 %

Répartition des notes 2024

ÉPREUVE	Min.	Max.	Moy.	< 10	≥10 <15	≥15
Oral	10	17,4	13,4	0	16	6